

GUIDE DU DÉNEIGEMENT



DÉNEIGEMENT TRIFLUVIEN

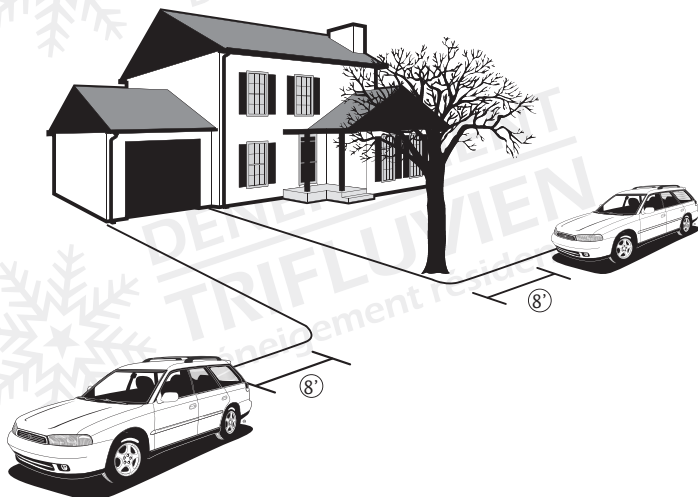
Déneigement résidentiel



LAISSEZ UN ESPACE MINIMUM DE 6 PIEDS ENTRE LA RUE ET LE VÉHICULE.



TAILLEZ TOUTES LES BRANCHES POUVANT NUIRE AU DÉNEIGEMENT.



LIBÉREZ LE STATIONNEMENT APRÈS NOTRE PREMIÈRE VISITE ET LAISSEZ LES VÉHICULES À UNE DISTANCE DE 8 PIEDS DE LA LIMITE DU STATIONNEMENT.



LAISSEZ UN ESPACE MINIMUM DE 6 PIEDS ENTRE LA RUE ET L'ABRI D'AUTO.



METTRE DU SEL OU DE L'ABRASIF AFIN D'ÉLIMINER LES CONDITIONS GLACÉES, (SURTOUT DANS LES PENTES).



SI VOUS PELLETEZ LA NEIGE DEVANT VOTRE PORTE DE GARAGE OU SUR VOS MARCHES, VEUILLEZ LA DÉPOSER AU CENTRE DE VOTRE STATIONNEMENT, ET CE, AVANT NOTRE SERVICE DE NETTOYAGE COMPLET. N'ENTASSEZ PAS LA NEIGE TROP HAUT.



NE LAISSEZ AUCUN OBJET DANS LE STATIONNEMENT (P. EX. POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE, FILS ÉLECTRIQUES, ETC.) POUVANT NUIRE AU DÉNEIGEMENT.